



Problème avec un logement neuf

Par **aure33200**, le **14/11/2009 à 12:49**

Bonjour,

Voici mon problème :

Nous devons acquérir, en location, un appartement neuf ce vendredi 13 novembre. Cependant à la dernière minute, l'agence m'appelle pour m'informer d'un problème entre le propriétaire et le promoteur car le propriétaire n'a pas fini de payer son logement par conséquent le promoteur ne veut pas délivrer les clefs de l'appartement à l'agence en gérance locative donc je me retrouve dans l'impasse avec des frais engagés pour un déménagement prévu ce week end...

Que puis je demander en dédommagement ??

Autre question concernant l'électricité dans ce logement. J'ai appelé EDF et à ma surprise j'ai appris qu'il existait un délai de 10 jours pour mise en place de l'électricité en plus à ma charge (frais de mise en service). Ma question est simple vis à vis de ce problème : à qui incombe la mise en place de l'électricité dans un logement neuf, propriétaire ou locataire ???

Il se pourrait que j'ai l'appartement sans pour autant posséder l'électricité dans ce logement, incompréhensible ???!!!

Merci de votre attention et si quelqu'un peut m'éclairer je suis preneur, merci à tous !